

L'épître dédicatoire au roi de *La Tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traduite de Grec en rythme Françoise* de Guillaume Bochetel (1544). Une réflexion sur la langue et sur les finalités des réécritures en français de tragédies classiques

Filippo Fassina



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eve/1407>

ISSN : 2425-1593

Éditeur :

Université de Savoie, Université Jean Moulin - Lyon 3

Référence électronique

Filippo Fassina, « L'épître dédicatoire au roi de *La Tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traduite de Grec en rythme Françoise* de Guillaume Bochetel (1544). Une réflexion sur la langue et sur les finalités des réécritures en français de tragédies classiques », *Corpus Eve* [En ligne], Éditions de textes ou présentations de documents liés au vernaculaire, mis en ligne le 12 mars 2018, consulté le 22 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/eve/1407>

Ce document a été généré automatiquement le 22 mars 2018.

© Tous droits réservés

L'épître dédicatoire au roi de *La Tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traducite de Grec en rythme Françoise* de Guillaume Bochetel (1544). Une réflexion sur la langue et sur les finalités des réécritures en français de tragédies classiques

Filippo Fassina

RÉFÉRENCE

La Tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traducite de Grec en rythme Françoise, dediée au Roy, Paris, Robert Estienne, 1544, « Au Roy, mon souverain seigneur ».

Notice biographique

- 1 Les informations biographiques concernant Bochetel¹ sont rarissimes et proviennent presque toutes de documents d'archives plus que de biographies de l'époque. On possède en effet une documentation assez étoffée sur la famille Bochetel, dont les membres occupèrent des charges élevées dans la société française. L'observation du réseau des alliances familiales met en lumière une habile politique matrimoniale qui permit d'atteindre, sur trois générations, un statut nobiliaire et social très élevé. Les liens noués avec Claude de Laubespine et Jean de Morvillier, notamment, deux des principaux diplomates et conseillers de la cour, permirent à Bochetel et aux membres de sa famille

de pénétrer dans l'entourage proche du souverain. En ce qui concerne plus précisément les informations bibliographiques sur la vie privée et familiale de Bochetel, on sait qu'il naquit dans la région du Berry, mais on ne connaît pas sa date de naissance. Il eut neuf enfants, Guillaume, Jeanne, Jacques, Bernardin, Jean, Marie, Catherine, Anne et Gabrielle, et chargea Jacques Amyot, Jean Dorat et l'humaniste écossais Henry Scrimger de l'éducation de ses fils. Il se lia d'amitié avec Amyot, au point que ce dernier lui dédia la traduction du *De garrulitate* de Plutarque². De la fille de Bochetel, Jeanne, nous savons qu'elle épousa Claude II de Laubespine, collaborateur et successeur de son père Guillaume, et que tout au long de sa vie elle eut à supporter le caractère irascible et violent de son mari, qui menaçait souvent de la tuer. En ce qui concerne les charges institutionnelles, Guillaume Bochetel fut greffier des aides et des gabelles (une sorte de chancelier avec des charges financières) dans la région du Berry. En 1518, il devint clerc des secrétaires des Finances et, en février 1522, il dut rédiger une ordonnance sur la dispersion des soldats. En 1528, il se rendit à Moulins auprès de François de Bourbon, comte de Saint-Paul, en vue de l'expédition en Italie. Le 16 décembre 1529, il fut envoyé en Espagne avec François de la Tour, vicomte de Turenne, pour les transactions en vue du mariage entre François I^{er} et Éléonore d'Autriche. Le 22 août 1530, il devint secrétaire du roi, avec la charge de secrétaire des Finances le 28 août 1532. Le 12 mai 1535, il fut envoyé en mission à Calais avec l'amiral Chabot, Guillaume Poyet et Jacques Galyot de Genouillac, pour une négociation avec l'Angleterre. En avril 1537, il participa au procès du connétable de Bourbon et il se rendit à Leucate pour traiter la paix avec l'empereur. En janvier 1538, il accompagna le roi dans le Piémont, avec Jean Breton. Le 29 septembre 1542, il fut nommé chancelier de l'ordre de Saint-Michel et, pendant la même période, il fut admis, avec Gilbert Bayard, au Conseil privé du roi, sur la recommandation de Marguerite de Navarre en personne. Il fut plénipotentiaire pour le traité d'Ardres, qu'il signa le 7 juin 1546 avec Henri VIII d'Angleterre. Le 4 avril 1547, il devint secrétaire des commandements et des finances avec une juridiction englobant Normandie, Picardie, Flandres, Écosse et Angleterre. Il obtint une pension royale et accumula de grandes richesses provenant de butins de guerre. Après le 25 septembre 1551, l'on ne trouve plus de traces de Bochetel dans les documents officiels. Il déposa son testament le 21 novembre 1551 et il mourut en 1558. Au cours des années qui suivirent la mort de Bochetel, une série de deuils et des tensions au sein de la cour, causées par la guerre de religion, mirent brutalement fin au prestige de la famille.

Présentation du contexte

- 2 La première moitié du XVI^e siècle enregistre les premières vulgarisations françaises de tragédies classiques, avec, par ordre chronologique :
- [1506 : *Euripidis Hecuba et Iphigeneia latinæ factæ* d'Érasme³ : version latine dont se servent les vulgarisateurs français] ;
 - 1515-1520 (?) : *Hercules hors du sens*, anonyme⁴ ;
 - après 1536 : *Les Suppliantes d'Euripide*, anonyme⁵ ;
 - 1537 : *Tragedie de Sophoclés intitulée Electra* de Lazare de Baïf⁶ ;
 - 1542 : *L'Antigone de Sophoclés* de Calvy de La Fontaine⁷ ;
 - 1542 c. : *Les Troades d'Euripide* de Jacques Amyot⁸ ;
 - 1544 : *La Tragedie d'Euripide, nommée Hecuba* de Guillaume Bochetel⁹ ;
 - 1545-1547 : *Iphigenie en Aulis* par Euripide de Jacques Amyot¹⁰ ;

- 1549 : *L'Iphigène d'Euripide* de Thomas Sébillet¹¹ ;
- avant le 1550 (?) : *Octavia*, anonyme¹².

- 3 En 1544, à Paris, fut imprimée par Robert Estienne la première traduction française en vers de *Hécube* d'Euripide, de Guillaume Bochetel. La seule traduction qui précède de ce texte est celle, latine, d'Érasme (1504-1506), conçue pour fournir un support aux lecteurs qui n'étaient pas en mesure de lire parfaitement le texte grec¹³. L'objectif d'offrir un instrument de connaissance aux lecteurs est commun à presque tous les premiers vulgarisateurs français. C'est ainsi que Lazare de Baïf justifie son travail dans le sous-titre de sa tragédie : « La dicte Tragedie traducte du grec dudit Sophoclés en rythme Francoyse, ligne pour ligne, et vers pour vers : en faveur et commodité des amateurs de l'une et l'autre langue ». Dans le prologue, il souligne la modestie de son ouvrage, conçu uniquement pour faire entrevoir une petite partie de la grandeur originale : « Sire, pour vous donner aulcunement la congnoissance des inventions des Grecz et de leur grande et inestimable prudence à bien coucher icelles et mectre par escript, j'ay entrepris de vous translater une tragedie de Sophoclés, laquelle est intitulee Electra¹⁴ ». Sébillet, en revanche, entrant dans une polémique avec Du Bellay (qui conseille, dans *La Deffence, et Illustration de la Langue françoise*¹⁵, d'imiter et non de traduire) fera un pas en avant en ce sens qu'il considère que la traduction, quoique littérale, est dotée d'une dignité littéraire propre¹⁶.
- 4 Bochetel se situe dans une perspective encore différente, en concevant la tragédie comme un ouvrage à but moral, puisqu'elle montre, à travers une histoire fictive, ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. Dans sa dédicace au roi, il explique que depuis l'Antiquité, en effet, les poètes et les philosophes ont essayé de « cacher sous le voile des fables la verité des choses qu'ils vouloyent enseigner ». Bochetel reconnaît notamment aux auteurs de tragédies un rôle prééminent par rapport aux autres auteurs, car ils se trouvent chargés de la tâche d'instruire « les plus grans, et ceulx là que la fortune a plus haultement eslevez » : ils doivent donc fournir un instrument utile au souverain afin qu'il puisse affronter l'incertitude du sort en se fiant uniquement à la vertu. Bochetel va alors opérer une synthèse entre la volonté d'offrir une traduction fidèle avec une intention didactique et la conscience de la dignité d'une œuvre littéraire qui ne serait pas simplement un exercice de traduction, mais qui aurait aussi une finalité à la fois stylistique et morale.

Enjeux linguistiques du texte

- 5 Bochetel essaie donc de concilier, dans sa traduction-réélaboration, une relative fidélité au texte-source tout en sauvegardant la dignité de l'œuvre littéraire, qui va au-delà de la simple transposition en langue vulgaire d'un texte classique. Le résultat est une traduction-réinterprétation qui, dans de nombreux cas, atteint des niveaux stylistiques élevés. Le but déclaré est de reproduire, bien que partiellement et sans prétendre rivaliser avec les grands tragédiens antiques, ces « sublimité du style, et gravité des sentences » qui sont considérées par Bochetel comme les caractères fondamentaux de *Hécube* d'Euripide :

Or il est, Syre, que quelques jours passez me retrouvant en ma petite maison, mes enfants tant pour me faire apparoir du labeur de leur estude, que pour me donner plaisir et recreation, m'apportoyent chascun jour la lecture qui leur estoit faite par leur precepteur de la tragedie d'Euripide, denommée Hecuba : me la rendant de mot à mot de Grec en Latin. Laquelle pour la sublimité du style, et gravité des sentences

que je y trouvoy, il me print envie, Syre, de la mettre en vostre langue Françoisé,
seulement pour occuper ce peu de temps de repos à quelque honneste exercice.

- 6 L'entreprise est présentée comme une petite récréation domestique, avec d'une part l'allusion au cadre familial : « ma petites maison, mes enfants » et de l'autre l'évocation d'une activité dilettante suggérée par ses enfants : « pour me donner plaisir et recreation » et poursuivie par le père « seulement pour occuper ce peu de temps de repos à quelque honneste exercice ». Par-delà cette modestie affichée, l'entreprise du père dépasse l'exercice scolaire des enfants (« tant pour me faire apparoir du labeur de leur estude », « m'apportoyent chascun jour la lecture qui leur estoit faicte par leur precepteur »), lesquels s'entraînent à la version : « me la rendant de mot à mot de Grec en Latin ». La mise en français est directement motivée par la grandeur stylistique de la tragédie grecque et distinguée de l'entreprise scolaire : « Laquelle pour la sublimité du style, et gravité des sentences que je y trouvoy, il me print envie, Syre, de la mettre en vostre langue Françoisé ». Ainsi adressée au roi, auquel la langue vernaculaire est explicitement rattachée (« vostre langue Françoisé »), l'entreprise acquiert une dimension plus noble : celle de parvenir à rendre en français les caractéristiques stylistiques et morales les plus hautes de la tragédie antique. Dans une phase encore transitoire de mise en place d'une tragédie en langue nationale, l'*Hecuba* de Bochetel contribue à cet enrichissement de la langue vernaculaire, qui, dans la première moitié du XVI^e siècle, s'appuie sur une traduction-réélaboration des classiques grecs et latins.
- 7 Dans l'ensemble, les principales interventions sur le modèle mis en place par Bochetel (ainsi que par d'autres traducteurs de la première moitié du XVI^e siècle) sont attribuables aux types suivants :
- problème de versification et d'adaptation à la métrique et à la rime ;
 - traduction des chœurs et tentative de reproduction de leur variété métrique ;
 - ajouts, amplifications ou omissions ;
 - remaniement explicatif du mythe ;
 - christianisation du langage tragique.
- 8 En particulier, la fonction métrique est un critère fondamental dans l'élaboration d'une traduction qui a aussi le but de reproduire le modèle classique du point de vue de la forme. Évidemment, malgré les tentatives de créer une correspondance entre la versification française et la versification grecque, cette correspondance ne peut être réalisée, puisqu'il s'agit d'un passage de la métrique quantitative à la métrique accentuelle. Bochetel (comme tous les *interpretes* contemporains du théâtre gréco-latin) essaie de reproduire une diversité métrique dans le texte traduit. Dans ce but, il rend le trimètre jambique par l'alexandrin, dans la mesure où, dans les deux cas, il s'agit d'une versification destinée à la narration, d'ailleurs étrangère à la chanson. En ce qui concerne les chœurs, Bochetel veut donner une idée de la variété métrique en utilisant des mètres (pentasyllabes, hexasyllabes, octosyllabes, décasyllabes) qui appartiennent à la tradition lyrique et sont également utilisés dans la poésie accompagnée de musique.
- 9 Quelques exemples permettront de montrer comment Bochetel, par-delà une simple traduction d'Euripide, élabore un texte personnel, doté de son style propre et d'effets rhétoriques et stylistiques¹⁷, montrant non seulement la capacité de la langue vernaculaire à proposer des équivalents du style sublime grec, mais encore à y greffer ses inventions :

E 211-212

καὶ σοῦ μέν, μήτηρ, δυστάνου
 κλαίω πανδύρτοις θρήνοις
 [Mais si ton infortune, ô mère, me fait pleurer des plaintes gémissantes]
 B 283-288
 Hélas, mere : je te lairray,
 Et plus je ne te reverray.
 Mais toy vrayement
 Je plains et pleure amerement
 De trop plus grief gemissement,
 Qu'autre dessous le firmament

- 10 Il s'agit ici d'une extension par laquelle Bochetel transforme les deux vers du texte grec en un passage stylistique élevé qui amplifie le caractère pathétique, en ajoutant à l'infortune le thème de la séparation entre mère et fille. L'amplification passe par des binômes synonymiques : « te le lairray / Et plus je ne te reverray », « Je plains et pleure amerement ». L'expression originale « πανδύρτοις θρήνοις » (« plaintes gémissantes ») est ici dédoublée et amplifiée par le binôme « Je plains et pleure » d'une part et par le cumul d'un comparatif de supériorité, lui-même élevé au superlatif absolu par un adverbe intensif : « De trop plus grief gemissement, / Qu'autre dessous le firmament ».

E 282-283
 οὐ τοὺς κρατοῦντας χρῆ κρατεῖν ἄ μὴ χρεῶν,
 οὐδ' εὐτυχοῦντας εὖ δοκεῖν πράξειν αἰεὶ
 [Les puissants ne doivent pas abuser de leur puissance, ni croire, étant heureux,
 qu'ils le seront toujours]
 B 377-381
 Aux vainqueurs ne convient de prendre par puissance
 Ce qui n'est pas honneste : aussi n'est ce prudence
 À ceulx là qui fortune ont par trop favorable,
 Esperer qu'elle puisse estre tousjours durable :
 Toute felicité ung seul jour m'a ostee.

- 11 Ces vers sont une traduction libre, bien que fidèle au sens. Cependant, l'extension transforme la considération morale en un véritable apophtegme sur l'instabilité de la fortune. Là encore l'amplification passe par un dédoublement de la leçon : « Aux vainqueurs ne convient [...] / [...] aussi n'est ce prudence / À ceulx là qui fortune ont par trop favorable ». Mais plus donc qu'une amplification stylistique, il s'agit ici d'une amplification morale (des vainqueurs favorisés par la Fortune à tout homme fortuné), illustrant cette fois la capacité de la langue française à formuler de graves sentences.

E 345
 Θάρσει· πέφευγας τὸν ἐμὸν Ἰκέσιον Δία
 [Rassure-toi : tu as échappé au Zeus Suppliant qui me protège]
 B 449-453
 Demourer assuré : car rien je ne poursuis
 Qui te puisse esmouvoir, ou par prière attraire
 De faire aucune chose à ton vouloir contraire.
 Juppiter par qui sont prières exaulcees,
 Invoquer je ne veulx, ailleurs sont mes pensees

- 12 L'*amplificatio* de Bochetel accentue ici la dimension pathétique, en soulignant la volonté de Polyxène de se soumettre à sa destinée de mort. L'adaptation française se signale ici par la qualité de sa réalisation stylistique en chiasme : « rien je ne poursuis » / « ou par prière attraire » / « par qui sont prières exaulcées » / « Invoquer je ne veulx ».

E 549-553a

παρέξω γὰρ δέρην εὐκαρδίως.
 Ἐλευθέραν δέ μ', ὡς ἔλευθέρα θάνω,
 πρὸς θεῶν, μεθέντες κτείναντ' ἔν νεκροῖσι γὰρ
 δούλη κεκλήσθαι βασιλῆς οὕσ' αἰσχύνομαι.

Λαοὶ δ' ἐπερρόθησαν

[« Je tendrai la gorge d'un cœur vaillant. Laissez-moi libre, par les dieux ! que je meure libre sous vos coups ! Être appelée esclave chez les morts, moi, princesse, j'en rougirais ». Les gens l'acclamèrent]

B 752-761

Car d'asseuré courage et ferme voulté
 Ce mien col vous sera franchement présenté.
 Et pource au nom des dieux moy qui suis libre et franche,
 Que libre je demeure, et la teste on me tranche :
 Car honte me seroit certes inestimable,
 Que de serve le nom si vil et reprochable
 Entre les mors acquisse, estant extraicte et nee
 De si haulte maison, et royalle lignee.
 Lors le peuple à fremir commence et murmurer,
 Demonstrant qu'à la vierge on doit obtemperer.

- 13 Il s'agit là d'une traduction fidèle au sens, mais enrichie d'images et figures rhétoriques. Bochetel procède à trois additions : « car d'asseuré courage et ferme voulté », « Et pource au nom des dieux » et « demonstrant qu'à la vierge on doit obtemperer », pour des raisons métriques (rime, nombre de syllabes etc., interventions qui sont une constante dans les traductions des classiques grecs et latins du début du XVI^e siècle) et pour offrir une traduction explicative. Mais l'amplification stylistique repose ici sur des figures de nombre qui embellissent le discours :

La Figure de diction, est une figure qui rend l'oraison douce et harmonieuse, par une résonance de dictions, appelée par les anciens, Nombre, de laquelle on s'aperçoit avec plaisir et délectation. [...] Le Nombre se fait ou par une certaine mesure et quantité de syllabes, gardée en l'oraison : ou par une douce résonance des dictions de semblable son¹⁸.

La répétition de l'adjectif « libre » (« Ἐλευθέραν δέ μ', ὡς ἔλευθέρα θάνω »), se double ici d'un polyptote, « Nombre par lequel souventefois le cas est changé, et ce néanmoins quelque similitude entre les dictions est retenue¹⁹ », qui enrichit la figure originale : « franchement », « libre », « franche », « libre » et se double d'une paronomase²⁰ : « libre et franche, / Que libre je demeure, et la teste on me tranche ». Le vers 755 amplifie donc le second hémistiche du vers précédent pour aboutir à l'équivoque « franche » / « tranche ». L'amplification stylistique permet donc d'illustrer la beauté de la versification française et la richesse de sa rime, dans la mesure où dominant ici des rimes d'une syllabe et demie²¹ (voulenté / présenté, franche / tranche, inestimable / reprochable), rehaussées par l'équivoque et les enchaînements lexicaux.

E 1104-1105

Ἵναρτίων ἢ Σείριος ἔνθα πυρὸς φλογέας ἀφίη-
 σιν ὄσσω ἀγάς

[où Orion ou Sirius lancent de leurs yeux de feu des regards enflammés?]

B 1521-1523

Où Orïon nuisant,
 Et Sirius luisant
 Gettent lueur ardente ?

- 14 Dans le texte grec, il semble ici que les noms Orion et Sirius indiquent la même constellation. En effet, selon la mythologie astronomique, Orion serait la constellation du Chien, également connu sous le nom de *Sirio*, à cause de son étoile la plus brillante. La

traduction de Bochetel offre une variante intéressante et significative de son approche érudite du texte. En fait, il distingue Orion de Sirius, en les considérant comme deux étoiles différentes, caractérisées, respectivement, de manière négative (« nuisant ») et positive (« luisant »), selon une tradition littéraire classique établie. Orion était en fait considérée comme la constellation dont le coucher apportait la tempête et la pluie à la fin de l'automne ; là où Sirius était l'étoile la plus brillante, dont la naissance apportait la chaleur flamboyante de l'été. Outre l'avantage d'obtenir la richesse d'une rime paronomastique (« nuisant / luisant »), il pourrait s'agir également d'un étalage d'érudition, peut-être sous l'influence de la traduction latine de l'*Hécube* d'Érasme : « [...] *ubi Minax Orion / Sirius ubi oculis / radios iacit Suis micantes, / Flammis micanteis igneis* ?²² » où Orion est « *minax* » [menaçant], tandis que Sirius, distinct d'Orion, émet des rayons « *oculis micanteis* » [par des yeux rayonnants].

E 1291-1292

Εὐ δ' ἐς πάτραν πλεύσοιμεν, εὖ δὲ τὰν δόμοις
ἔχοντ' ἴδοιμεν τῶνδ' ἀφειμένοι πόνων

[Puissons-nous vers la patrie voguer heureusement, et, délivrés de nos peines, revoir heureuses nos maisons!]

B 1756-1760

Dieu vueille qu'en bon heur ilz nous puissent mener
En noz país. Et là trouvions en noz maisons
Que tout se porte bien: à fin que nous aisons
Quand serons au sejour, et repoz parvenuz
Deschargez des travaux longuement soustenuz.

- 15 Dans ce dernier exemple, Bochetel souligne par une amplification emphatique (cinq vers contre deux dans le texte-source) le désir des Grecs de rentrer chez eux. L'invocation à Dieu (« Dieu vueille qu'en bon heur ilz nous puissent mener / en noz país »), absente dans le texte grec, telle qu'elle est formulée, opère en outre une discrète christianisation. Il s'agit d'ailleurs, en ce qui concerne l'emploi de cette formule, d'un phénomène courant dans l'ensemble de la pièce de Bochetel.
- 16 Ce bref inventaire montre que le traducteur, tout en restant fidèle à l'original grec, intervient sur le texte par le biais d'additions et d'amplifications stylistiques dont la portée est diverse. Outre une fonction métrique afin de répondre aux exigences des rimes, l'auteur se montre soucieux d'accentuer les effets pathétiques, de prolonger la dimension morale, voire de christianiser discrètement le texte. Par conséquent, l'auteur offre aux lecteurs non seulement un outil pour accéder à un grand classique du passé, mais aussi la version littéraire d'une tragédie grecque, qui vise également à enrichir le patrimoine théâtral français en rivalisant avec le modèle classique, à une époque où l'illustration de la capacité du français à s'emparer d'un patrimoine tragique passe encore par le biais nécessaire de la traduction et où la codification du genre est encore en cours²³.

Hecuba, épître dédicatoire au roi

Principes d'édition

Texte de référence

- 17 GUILLAUME BOCHETEL, *La tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traducte de Grec en rythme Françoise, dediée au Roy*, Paris, Robert Estienne, 1544 (Ms. Roma, Biblioteca Vallicelliana [R294, A-F8]).

Principes de transcription

- 18 La ponctuation et l'orthographe ont été respectées, avec les adaptations d'usage suivantes : dissimilation du *i* et du *j*, du *u* et du *v* ; transcription du *s* long par un *s* court et du *B* par *ss* ; développement des abréviations et de l'éperluette (& et variantes) ; introduction de l'apostrophe et désagglutination selon l'usage moderne ; distinction des homonymes *a / à, la / là ou / où, des / dès* ; accentuation des finales *-é, -és, -ée, -ées* ou *-ès (ès, dès, après)*, l'accentuation n'étant pas introduite en début ou milieu de mot ; respect de l'usage des majuscules, y compris après ponctuation moyenne.

Lien vers une édition numérisée

- 19 Édition de 1550 numérisée sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k122863w>.

Au roy mon souverain seigneur

- 20 Gorgias Leontin homme de grand nom entre les anciens qui ont esté celebrez par leurs lettres et sçavoir, disoit que la tragedie est une tromperie et deception, par laquelle celuy qui trompe est plus juste que celuy qui ne trompe pas : et celuy qui est trompé, plus sage que celuy qui n'est point trompé. Chose qui semble contre raison, et toutesfois est veritable. Car la tragedie nous trompe et deçoit en ce que bien souvent elle traicte argumens fabuleux si sagement controuvez, que nous cuidons qu'ils soient veritables. Or celuy qui trompe ung autre, et par ceste tromperie luy monstre et enseigne ce qu'il luy est prouffitable ou nuysible, bon ou mauvais, honneste ou deshonneste, est sans doute plus juste que celuy qui n'ha pouvoir ou vouloir de ce faire. Car il n'y a point d'acte plus vertueux ne tant convenable à l'homme que de bien merir et prouffiter à la communauté des autres. D'autre part celuy à qui par la fiction de la tragedie demeure la congnoissance de vice et de vertu, et de bien et de mal, est beaucoup plus sage et advisé en tous ses affaires, que celuy qui pour n'avoir esté si heureusement trompé, n'ha ceste congnoissance. Et comme l'on voit, la coustume des poetes premiers aucteurs et inventeurs de la philosophie, a tousjours esté de couvrir et cacher sous le voile des fables, la verité des choses qu'ils vouloyent enseigner, ou bien mesler le plaisir qu'on ha de leur ingenieuse fiction, avec bons et prouffitables documens. Et pource dit Horace que le poete apprend aux hommes à honnestement parler, instruit l'entendement de bons enseignemens, reprend les vices, et loue la vertu. Et outre plus nous donne congnoissance de l'advenir par exemples du passé, et en adversité et affliction console nostre esprit troublé. Mais entre tous, il semble que les tragicques, ainsi qu'ils surpassent tous autres escripts en hauteur de style, grandeur d'argumens, et gravité des sentences : aussi ont ils plus amené de prouffit aux hommes, d'autant qu'ils ont prins à instruire et enseigner les plus grans, et ceulx là que la fortune a plus haultement eslevez, comme princes et roys, dont ils ont amené grand prouffit à la posterité, laissant mesmement par escript monumens de si grande utilité, comme l'instruction d'ung bon prince, laquelle se peult tirer des tragedies : car à ces fins ont elles esté premierement inventées, pour remonstrer aux roys et grans seigneurs l'incertitude et lubrique instabilité des choses temporelles : à fin qu'ils n'ayent confiance qu'en la seule vertu. Ce qu'ils peuvent veoir et entendre par les grans inconveniens, miseres et calamitez qui autresfois sont advenues à ceulx qui ont esté en fortune semblable : car ce sont les propres argumens des tragedies : comme monstra

Euripide : lequel estant en Macedoine, le roy Archelaus pria d'escrire une tragedie de luy: et le poete luy refusa, priant aux dieux que jamais chose ne luy advint qui peust estre bon argument d'escrire une tragedie : pour ce que ce ne sont que pleurs, captivitez, ruines et desolations de grans princes, et quelquefois des plus vertueux. Ce qui sert aux successeurs : à fin qu'en prosperité ils ne s'eslevent par trop, et provoquent malheur en abusant de leur fortune : et aussi en adversité n'ayant le cueur abaissé ne failli, à l'exemple de plusieurs vertueux princes, qui jamais pour quelque envie que fortune ait porté à leur gloire, et pour quelque affliction qu'ils ayent soustenue, n'ont aucunement flechi : laissant preuve à la posterité que la vertu peult bien estre affligée, mais non vaincue : comme, Syre, on le peult veritablement et sans flaterie dire de vous. Or il est, Syre, que quelques jours passez me retrouvant en ma petite maison, mes enfants tant pour me faire apparoir du labeur de leur estude, que pour me donner plaisir et recreation, m'apportoyent chascun jour la lecture qui leur estoit faicte par leur precepteur de la tragedie d'Euripide, denommée Hecuba : me la rendant de mot à mot de Grec en Latin. Laquelle pour la sublimité du style, et gravité des sentences que je y trouvay, il me prinist envie, Syre, de la mettre en vostre langue Françoisse, seulement pour occuper ce peu de temps de repos à quelque honneste exercice. Et depuis vous voyant, Syre, travaillé de maladie, pour vous donner quelque recreation, je prins la hardiesse de vous lire le commencement que j'en avoye tourné : que begninement vous ouistes, et me commandastes l'achever. Ce que j'ay fait, non tant pour l'assurance que j'ay eue de le sçavoir bien faire, congnoissant ma foible puissance : que pour le desir de vous obeir. Car trop plus m'a aidé l'efficace de vostre commandement, que ne m'a empesché la congnoissance de mon infirmité au parachevement de la traduction de ceste tragedie. Laquelle, Syre, tres humblement je vous presente, en esperance que de vostre accoustumée bonté et benignité prendrez en gré le service de celuy qui n'a en cest œuvre pretendit autre louange ny loyer, fors seulement de vous donner contentement et plaisir.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie de *corpus*

Éditions des tragédies d'Euripide précédant Bochetel

Euripidis tragœdiæ septendecim, [...] Venetiis [Venise], apud Aldum [Manutium], 1503.

Euripidis Tragœdiæ duæ, Hecuba et Iphigenia in Aulide, latinæ factæ, Des. Erasmo Roterodamo interprete, [Parigi / Paris], Ex officina Ascensiana [Josse Bade], 1506.

Euripidis tragœdiæ octodecim, Basileæ [Bâle], I. Hervagium, 1537 (réimprimée en 1544 et en 1551).

Éditions anciennes

BOCHETEL, Guillaume, La tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traducite de Grec en rythme François, dediée au Roy, Paris, Robert Estienne, 1544, f. 1-76.

BOCHETEL, Guillaume, La tragedie d'Euripide, nommée Hecuba, Traducite de Grec en rythme François, dediée au Roy, Paris, Robert Estienne, 1550, f. 1-76²⁴.

Éditions modernes

BOCHETEL, Guillaume, *La tragedie d'Euripide, nommee Hecuba*, éd. F. Fassina, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2014.

Bibliographie des études critiques

Ouvrages bio-bibliographiques concernant Guillaume Bochetel

CHAVY, Paul, *Traducteurs d'autrefois : Moyen Âge et Renaissance. Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1988.

COMPARATO, Vittor-Ivo, « Guillaume Bochetel, secrétaire d'état », *Le Conseil du Roy de Louis XII à la Révolution*, dir. R. Mousnier, Paris, PUF, 1970, p. 105-129.

CONIHOUT, Isabelle de, « Madeleine de Villeroy, Jeanne Bochetel, Marie Clutin: les femmes Laubespine entre Réforme et poésie », *Le donne della Bibbia. La Bibbia delle donne. Teatro, letteratura e vita. Atti del XV Convegno Internazionale di Studio, Verona, 16-17 ottobre 2009*, dir. R. Gorris Camos, Fasano, Schena, 2012, p. 33-46.

Dictionnaire de biographie française, dir. M. Prevost et R. d'Amat, Paris, Librairie Letouzey et ané, 1954, t. VI, p. 750-751.

Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle, sous la direction du cardinal G. Grente, édition revue et mise à jour sous la direction de M. Simonin, Paris, Fayard, « La Pochothèque », 2001.

GARNIER, Bruno, *Pour une poétique de la traduction. L'Hecube d'Euripide en France de la traduction humaniste à la tragédie classique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

GARNIER, Bruno, « Guillaume Bochetel et Lazare de Baïf, traducteurs-conseillers de François I^{er} », dans *Portraits de traducteurs*, dir. J. Delisle, Ottawa, Les Presses Universitaires d'Ottawa, 1999.

MAFALE, Letizia, *Madeleine de L'Aubespine : ses livres, ses poèmes*, Thèse de master en Langues et Littératures modernes et comparées, sous la direction de R. Gorris Camos, Università di Verona, 2012.

STUREL, René, « À propos d'un manuscrit du Musé de Condé », *Mélanges offerts à M. Émile Châtelain*, Paris, Champion, 1910, p. 575-583.

STUREL, René, « Essai sur la traduction du théâtre français avant 1550 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1913, p. 273-282.

Textes théoriques et essais sur le problème de la traduction pendant la Renaissance

Histoire des traductions en langue française, XV^e et XVI^e siècle, dir. V. Duché, Paris, Verdier, 2015.

La tragédie et son modèle à l'époque de la Renaissance entre France, Italie et Espagne, dir. M. Mastroianni, Torino, Rosenberg & Sellier, « Biblioteca di Studi Francesi », 2015.

Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du Colloque de Nancy II (23-25 mars 1995), dir. C. Brucker, Paris, Champion, 1997.

BALSAMO, Jean, « Les traducteurs français d'ouvrages italiens et leurs mécènes (1574-1589) », *Le livre dans l'Europe de la Renaissance. Actes du XXVIII^e Colloque International d'Études Humanistes de Tours*, Nantes, Promodis- Éditions du Cercle de la librairie, 1988, p. 122-132.

BIANCOTTO, Gabriel, « Langue conditionnée de traductions et modèles stylistiques au XVI^e siècle », *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale du moyen français. Actes du Colloque de Bruxelles, Bruxelles (28-29 septembre 1978)*, V.U.B., Centrum Voor Tall-en Literatuur-Wetenschap, 1980, p. 51-80.

BLIGNIÈRES, Auguste de, *Essai sur Amyot et les traducteurs français du XVI^e siècle*, Paris, Durand, 1851.

BRULARD, Inès, « La traduction comme miroir d'un changement dans l'approche du sens à la Renaissance », *Cahiers de Linguistique de Louvain*, 15, 1 (1990), p. 13-21.

BRUNEAU, Charles, « La phrase des traducteurs au XVI^e siècle », *Mélanges d'histoire littéraire de la Renaissance offerts à Henri Chamard*, Paris, Nizet, 1951, p. 275-284.

CAIGNY, Florence de, *Sénèque le Tragique en France (XVI^e-XVII^e siècles) : imitation, traduction, adaptation*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

CATFORD, John Cunnison, *A linguistic theory of translation*, London, Oxford University Press, 1965.

CECCHETTI, Dario, « Thomas Sébillet e la traduzione: i testi proemiali dell'Iphigénie d'Euripide », *Il progetto e la scrittura - Le projet de l'écriture*, dir. F. Bruera, A. Emina, A. P. Mossetto, Roma, Bulzoni, 2007.

CHAVY, Paul, « Les traductions humanistes au début de la Renaissance française : traductions médiévales, traductions modernes », *Canadian Review of Comparative Literature*, VIII-2 (1981), p. 284-306.

DELCOURT, Marie, *Étude sur les traductions des tragiques grecs et latins en France depuis la Renaissance*, Bruxelles, M. Lamertin, 1925.

FOLENA, Gianfranco, *Volgarizzare e tradurre*, Torino, Einaudi, 1991.

GARNIER, Bruno, *Pour une poétique de la traduction. L'Hécube d'Euripide en France de la traduction humaniste à la tragédie classique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

GUILLERM, Luce, « L'auteur, les modèles et le pouvoir ou la topique de la traduction au XVI^e siècle », *Revue des Sciences Humaines*, 52 (1980), p. 5-31.

GUILLERM, Luce, *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Lille-Paris, Atelier national reproduction des thèses, 1988.

HORN-MONVAL, Madeleine, *Répertoire bibliographique des traductions et adaptations françaises du théâtre étranger du XV^e siècle à nos jours*, t. I : Théâtre grec antique, t. II : Théâtre latin, t. III : Théâtre italien, Paris, C.N.R.S., 1958-1960.

- LANSON, Gustave, « Études sur les origines de la tragédie classique en France », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 10 (1903), p. 177-231.
- LAWTON, Harold Walter, *Handbook of French Renaissance Dramatic Theory*, Manchester, University Press, 1949.
- LEBÈGUE, Raymond, « La langue des traducteurs français au XVI^e siècle », *Festgabe Ernst Gamillscheg*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1952, p. 24-30.
- LEBLANC, Paulette, *Les écrits théoriques et critiques français des années 1540-1561 sur la tragédie*, Paris, Nizet, 1972.
- MASTROIANNI, Michele, *Le Antigoni sofoclee del Cinquecento francese*, Firenze, Olschki, 2004.
- MASTROIANNI, Michele, « Il genere tragico come luogo del sincretismo rinascimentale. L'Antigone de Robert Garnier », *Le syncrétisme pagano-chrétien à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance. Actes du Colloque International de Chambéry, 16-17 mai 2002*, dir. S. Lardon, *Franco-Italica*, 25-26 (2004), p. 199-232.
- MASTROIANNI, Michele, « L'interpretatio dei cori nei primi volgarizzamenti francesi di tragedie greche », *Le scritture e le riscritture. Discorso religioso e discorso letterario in Europa nella prima età moderna*, dir. D. Borgogni e R. Camerlengo, Napoli, E.S.I., 2005, p. 37-79.
- MASTROIANNI, Michele, *Lungo i sentieri del tragico. La rielaborazione teatrale in Francia dal Rinascimento al Barocco*, Vercelli, Edizioni Mercurio, 2009.
- MASTROIANNI, Michele, « Slittamenti semantici nelle traduzioni di tragedie classiche del Cinquecento francese : la cristianizzazione », *Elaborazioni poetiche e percorsi di genere. Miti, personaggi e storie letterarie. Studi in onore di Dario Cecchetti*, dir. M. Mastroianni, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2011, p. 529-545.
- MASTROIANNI, Michele, « Traduction des textes anciens et élaboration linguistique à la Renaissance française. Quelques aspects de la langue de l'Antigone de Calvy de La Fontaine », *Studi Francesi*, 136 (2002), p. 104-130.
- MAZOUER Charles, *Le théâtre français de la Renaissance*, Paris, Champion, 2013
- MOUNIN, Georges, « La langue des traducteurs français au XVI^e siècle », *Festgabe Ernst Gamillscheg*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1952, p. 24-30.
- MOUNIN, Georges, *Teoria e storia della traduzione*, Torino, Einaudi, 1965.
- NORTON, Glyn P., « Translation Theory in Renaissance France : Etienne Dolet and the Rhetorical Tradition », *Renaissance and Reformation*, 11 (1975), p. 30-44.
- NORTON, Glyn P., *The Ideology and Language of Translation in Renaissance France and their Humanist Antecedents*, Genève, Droz, 1984.
- NORTON, Glyn P., « Fidus interpres : a Philological Contribution to the Philosophy of Translation in Renaissance France », *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, dir. T. C. Cave and G. Castor, Oxford, At the Clarendon Press, 1984, p. 252-272.
- PICOT, Émile, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu Mr le Baron James de Rothschild*, Paris, Damascène Morgand, 1884-1893.
- REVERDIN, Olivier, *Les premiers cours de grec au Collège de France*, Paris, P.U.F., 1984.
- SONNINO, Ann Lee, *A Handbook to Sixteenth-century rhetoric*, London, Routledge and K. Paul, 1968.

WEINBERG, Bernard, *Critical Prefaces of the French Renaissance*, Evanston (Ill.), Northwestern University Press, 1950.

WORT, Valerie, *Practising Translation in Renaissance France*, Oxford, At the Clarendon Press, 1988.

ZUBER, Roger, « *Les Belles Infidèles* » et la formation du goût classique, Paris, Colin, 1968.

Essais sur le théâtre tragique classique et de la Renaissance, et sur la relecture des mythes au XVI^e siècle

La Rinascita della tragedia nell'Italia dell'Umanesimo, Viterbo, Centro Studi sul Teatro Medioevale e Rinascimentale, 1980.

ARIANI, Marco, *Tra classicismo e manierismo. Il teatro tragico del Cinquecento*, Firenze, Olschki, 1974.

AYLEN, Leo, *Greek Tragedy and the Modern World*, London, Methuen, 1964.

BOLGAR, Robert Ralph, *The classical heritage and its beneficiaries*, Cambridge, At the University Press, 1954.

BREMER, Jan Maarten, *Hamartia. Tragic Error in the Poetics Of Aristoteles and in Greek Tragedy*, Amsterdam, Hakkert, 1969.

DAWE, Roger D., « Some Reflections on Ate and Hamartia », *Harvard Studies*, LXXII, 1967, p. 89-123.

DE NARDIS, Luigi, *Gli occhiali di Scaramuccia*, Palermo, Palumbo, 1993.

FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et «res literaria» de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.

GETHNER, Perry, « The didactic Chorus in French Humanist Tragedy », *Classical and Modern Literature*, III (1982-1983), p. 139-149.

GROSS, Adolf, *Die Stichomythie in der griechischen Tragödie und Komödie*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1905.

JOUANNA, Arlette, *La France du XVI^e siècle (1483-1598)*, Paris, P.U.F., 1996.

LAZARD, Madeleine, *Le théâtre en France au XVI^e siècle*, Paris, P.U.F., 1980.

LESKY, Albin, *Die tragische Dichtung der Hellenen*, Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1972 (tr. it. : *La poesia tragica dei Greci*, Bologna, Il Mulino, 1996).

MAZOUER, Charles, *Les mythes antiques dans la tragédie française du XVI^e siècle, L'imaginaire du changement en France au XVI^e siècle*, éd. C.-G. Dubois, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1984, t. I, p. 133-161.

MILLET, Olivier, « De l'erreur au péché: la culpabilité dans la tragédie humaniste du XVI^e siècle », *Travaux de littérature*, VIII (1995), p. 57-73.

NUSSBAUM, Martha Craven, *The fragility of goodness. Luck and etichs in greek tragedy and philosophy*, Cambridge, At the University Press, 1986, (tr. it.: *La fragilità del bene. Fortuna ed etica nella tragedia e nella filosofia greca*, Bologna, Il Mulino, 1996).

PERROTTA, Gennaro, *I tragici greci*, Bari, Laterza, 1931.

PERTUSI, Agostino, « La scoperta di Euripide nel primo Umanesimo », *Italia Medioevale e Umanistica*, 3 (1960), p. 101-152.

PERTUSI, Agostino, « Il ritorno alle fonti del teatro greco classico: Euripide nell'Umanesimo e nel Rinascimento », *Byzantion*, 33 (1963), p. 391-426.

RACHET, Guy, *La Tragédie grecque*, Paris, Payot, 1973.

ROMAGNOLI, Ettore, *Il Teatro greco*, Milano, Treves, 1918.

ROMILLY, Jacqueline de, *La tragédie grecque*, Paris, P.U.F., 1970.

SAÏD, Suzanne, *La faute tragique*, Paris, Maspero, 1978.

VERNANT, Jean-Pierre, VIDAL-NAQUET, Pierre, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, Librairie François Maspero, 1972 (traduction en italien : *Mito e tragedia nell'antica Grecia. La tragedia come fenomeno sociale estetico e psicologico*, Torino, Einaudi, 1976).

VERNANT, Jean-Pierre, VIDAL-NAQUET, Pierre, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne II*, Paris, Éditions La Découverte, 1986 (traduction en italien : *Mito e tragedia due, da Edipo a Dioniso*, Torino, Einaudi, 1991).

VON FRITZ, Kurt, *Antike und Moderne Tragödie*, Berlin, Neun Abhandlungen, 1962.

NOTES

1. Voir principalement : *Dictionnaire de biographie française*, dir. M. Prevost et R. d'Amat, Paris, Letouzey et Ané, 1954, t. VI, p. 750-751 ; V.-I. COMPARATO, *Guillaume Bochetel, secrétaire d'état*, dans *Le Conseil du Roy de Louis XII à la Révolution*, dir. R. Mousnier, Paris, PUF, 1970, p. 105-129 ; B. GARNIER, *Pour une poétique de la traduction. L'Hecube d'Euripide en France de la traduction humaniste à la tragédie classique*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 25-95 et en particulier, p. 25-35 ; ID., *Guillaume Bochetel et Lazare de Baïf, traducteurs-conseillers de François I*, dans *Portraits de traducteurs*, dir. J. Delisle, Ottawa, Les Presses Universitaires d'Ottawa, 1999 ; *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, dir. G. Grente, Paris, Fayard, 2001, p. 160. Pour des informations concernant la famille de Bochetel, et plus précisément sa fille, voir I. DE CONIHOUT, « Madeleine de Villeroy, Jeanne Bochetel, Marie Clutin : les femmes Laubespine entre Réforme et poésie », *Le Donne della Bibbia. La Bibbia delle donne. Teatro, letteratura e vita, Atti del XV Convegno Internazionale di Studio, Verona, 16-17 ottobre 2009*, dir. R. Gorriss Camos, Fasano, Schena, 2012, p. 33-46, spéc. p. 33-35. Pour ses rapports avec la famille de L'Aubespine : L. MAFALE, *Madeleine de L'Aubespine : ses livres, ses poèmes*, Thèse de master en Langues et Littératures modernes et comparées, sous la direction de R. Gorriss Camos, Université de Verona, 2011-2012, notamment p. 54-62.

2. « À maistre Guillaume Bouchetel conseiller du Roy et secretaire des Finances, Jacques Amyot son humble serviteur » (PLUTARQUE, *De la loquacité* [traductions manuscrites du grec par Jacques Amyot], Paris, 1542, BNF [Nouvelle Acquisition 10843]).

3. *Euripidis Hecuba et Iphigeneia latinæ factæ Erasmo interprete*, Paris J. Badius, 1506, éd. J. H. Waszink, dans ÉRASME (DESIDERIUS ERASMUS), *Opera omnia*, I-1, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1969, p. 193-359.

4. Ms. Paris, BnF [Fonds français, 1640].

5. Le manuscrit n'est plus repérable, parce qu'il fut vendu le 4 novembre 1938 et se trouve actuellement dans une collection privée (sur ce point, voir L. DE NARDIS, *Traduzioni francesi del teatro greco e latino (sec. XVI e XVII)*, dans ID., *Gli occhiali di Scaramuccia*, Palermo, Palumbo, 1993, p. 9-23, ici p. 17).

6. Ms. Venezia, Biblioteca Marciana [XXIV [=235] (CIV. 8 : fondo Recanati IX)] ; éd. Paris, Estienne Roffet, 1537 ; édition critique : LAZARE DE BAÏF, *Tragedie de Sophoclés intitulee Electra*, éd. F. Fassina, Vercelli, Edizioni Mercurio, 2012.
7. Ms. Soissons, Bibl. Municipale, 201 (189 A) ; édition critique : CALVY DE LA FONTAINE, *L'Antigone de Sophoclés*, éd. M. Mastroianni, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2000.
8. Ms. Chantilly, Musée Condé, 1688 ; édition critique : EURIPIDE, *Les Troades – Iphigenies en Aulis*, traductions inédites de Jacques Amyot, éd. L. de Nardis, Napoli, Bibliopolis, 1996.
9. Ms. Roma, Biblioteca Vallicelliana [R294, A-F8] ; édition critique : G. BOCHETEL, *La tragedie d'Euripide, nommee Hecuba*, éd. F. Fassina, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2014.
10. Ms. Paris, BnF [Fonds français, 25505]. Se reporter *supra* note 8.
11. Paris, Gilles Corrozet, 1549.
12. Ms. Paris, BnF [Fonds français, 1720]. Une édition critique est en cours de préparation par E. Aschieri.
13. *Euripidis Hecuba et Iphigeneia latinæ factæ Erasmo interprete*, éd. citée. Érasme explique en ces termes la finalité de son ouvrage : « [...] *rem hactenus intentatam non sum veritus aggredi, [...] dum conor, quoad licet, Græcanici poematis figuras quasique filum representare, dum versum versui, dum verbum pene verbo reddere nitor, dum vbique sententiæ vim ac pondus summa cum fide Latinis auribus appendere studeo; siue quod mihi non perinde probatur illa in vertendis autoribus libertas, quam Marcus Tullius vt aliis permittit, ita ipse (pene dixerim immodice) vsurpauit siue quod nouus interpres in hanc malui peccare partem, vt supersticiosior viderer alicubi potius quam licentior, id est vt litoralibus in harenis nonnunquam haerere viderer potius quam fracta naue mediis natate fluctibus, maluique committere, vt eruditi candorem et concinnitatem carminis in me forsitan desiderarent quam fidem. Denique nolui paraphrasten professus eam mihi latebram parare, qua multi suam palliant inscitiam, ac loliginis in morem, ne deprehendantur, suis se tenebris inuoluunt. Iam vero quod Latinæ tragœdiæ grandiloquentiam, ampullas et sesquipedalia (vt Flaccus ait) verba hic nusquam audient, mihi non debent imputare, si interpretis officio fungens eius quem verti pressam sanitatem elegantiamque referre malui quam alienum tumorem, qui me nec alias magnopere delectat » [Je ne crains pas d'entreprendre un travail jusqu'à présent non tenté, [...] alors que j'essaie, autant que possible, de représenter la forme et, en quelque sorte, le style d'une pièce grecque, alors que j'essaie de la traduire ligne pour ligne, presque mot pour mot, tandis que je m'engage à exprimer à chaque pas la force et le poids de la phrase avec une très grande fidélité en fonction des auditeurs latins ; soit parce que de la même manière je n'aime pas cette liberté de traduire les auteurs, que Marc Tulle, tout en la concédant aux autres, lui-même (oserais-je dire presque excessivement) l'emploie, soit parce qu'en tant que traducteur moderne, j'ai préféré pécher dans cette direction, de façon de sembler en quelque passage trop méticuleux plutôt que trop hardi, c'est-à-dire de sembler parfois que je reste sur les rives de la mer plutôt que je navigue au milieu des vagues avec un navire disloqué, et j'ai préféré que les érudits sentent en moi le manque de beauté et d'élégance plutôt que de fidélité. Enfin, je n'ai pas voulu, si l'on veut utiliser une paraphrase, me procurer ce refuge par qui beaucoup de personnes déguisent leur ignorance, et, à la manière de la seiche, afin de ne pas être découverts, ils se cachent dans leurs propres ténèbres. Mais parce que maintenant ils ne percevront nulle part le style élevé, les phrases pompeuses et (comme le dit Flaccus) les mots d'un pied et demi de la tragédie latine, ils ne devront pas m'accuser si, en exerçant mon rôle de traducteur, j'ai préféré rendre le clair naturel et*

l'élégance de celui que j'ai traduit, plutôt que le style ampoulé déplacé des autres, que je n'aime pas du tout, même dans d'autres cas] (épître 188, éd. Allen, p. 218).

14. f. 1r

15. JOACHIM DU BELLAY, *La Deffence, et Illustration de la Langue Françoise*, Paris, Arnoul L'Angelier, 1549. Livre premier, chapitre v : « Que les traductions ne sont suffisantes pour donner perfection la Langue Françoise. »

16. Sur cette question, voir DARIO CECCHETTI, *Thomas Sébillet e la traduzione : i testi proemiali dell'Iphigéne d'Euripide, Il progetto e la scrittura - Le projet de l'écriture*, introduction de F. Bruera, A. Emina, A. P. Mossetto, Roma, Bulzoni, 2007, p. 29-55.

17. On utilise les abréviations suivantes : B (G. BOCHETEL, *op. cit.*) et E (EURIPIDE, *Tragédies*, t. II, texte établi et traduit par L. Méridier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 161-230).

18. ANTOINE FOUQUELIN, *La Rhétorique française* [1555], *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990, [I, B, 1], p. 379.

19. *Ibid.*, p. 402.

20. *Ibid.*, p. 401 : « Paronomase, c'est-à-dire Agnomination et allusion au mot, ou ressemblance d'un mot à l'autre. Laquelle est ou de tout le mot, ou de partie d'icelui. / La Paronomase et ressemblance de tout le mot, est appelée des poètes français Équivoque »

21. Pour ce décompte de la rime, se reporter à THOMAS SÉBILLET, *Art poétique français*, Premier livre, chapitre VII, dans *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. citée, p. 77-81.

22. *Euripidis Hecuba*, vers 1164-1167, édité par J. Waszink dans ÉRASME (DESIDERIUS ERASMUS), *Opera omnia*, éd. citée, p. 215-268, ici p. 262.

23. Sur ce point l'on pourra consulter, SABINE LARDON, « L'importance des préfaces des premiers traducteurs pour la codification de la tragédie à la Renaissance », *Australian Journal of French Studies*, vol. LII, n° 3, 2015 : *New Directions in French Renaissance Studies*, numéro thématique dirigé par V. Duché, p. 273-289.

24. Pour ce qui concerne l'attribution de l'*Hecuba* à Lazare de Baïf, cf. G. BOCHETEL, *La tragedie d'Euripide, nommée Hecuba*, éd. citée, p. 3-6. Une troisième édition, de 1560, suivie de la *Sophonisbe* traduite de l'italien par Mellin de Saint-Gelais, est perdue.

RÉSUMÉS

Guillaume Bochetel, dans l'épître dédicatoire « Au Roy, mon souverain seigneur », rappelle les caractéristiques du genre tragique. La modestie affichée de son entreprise de traduction peut alors cacher une ambition plus haute, dans la mesure où l'adaptation d'Euripide en français atteste la capacité de la langue s'élever à un style grave et sublime, d'autant plus que la traduction se fait ponctuellement aussi recréation.

INDEX

Index géographique : domaine français

Index chronologique : XVI^e siècle

Mots-clés : translation, traduction, réception des classiques, réécriture des tragédies classiques, tragédie française du XVI^e siècle

AUTEURS

FILIPPO FASSINA

Filippo Fassina, docteur en Francesistica, mène des recherches auprès du département des Studi Umanistici de l'Université du Piémont Oriental. Il s'occupe de réécritures françaises de tragédies classiques entre le XVI^e et le XVII^e siècle.